

Avis CSRPN n° 2021-05

AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

**Modification du référentiel des données sensibles,
concernant la Roussette noire et l'Echenilleur de La Réunion**

VENDREDI 21 MAI 2021

PETITIONNAIRE : DEAL

Contexte et objet de la demande :

Le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) vise à fluidifier la mise en partage des données naturalistes afin de faciliter les actions de conservation ou de prise en compte du patrimoine naturel dans l'aménagement du territoire. Impulsé par le ministère en charge de l'environnement au niveau national et les DEAL/DREAL au niveau régional, il repose sur la mise en place progressive d'organisation, d'outils et de référentiels, aux niveaux national et régional.

Le référentiel régional de données sensibles constitue un élément central dans ce dispositif. Il vise en effet à formaliser, diffuser et mettre en œuvre des règles permettant d'attribuer un niveau de sensibilité à toute donnée d'observation naturaliste circulant dans le SINP. Le niveau de sensibilité est ensuite utilisé pour adapter la diffusion des données au grand public, en particulier pour les données acquises sur fond public, qui normalement sont diffusées en ligne sans floutage géographique.

L'avancée des connaissances et les retours d'expérience rendent nécessaire l'évolution du référentiel de données sensibles pour les données de Roussette noire *Pteropus niger* et de Tuit-tuit *Lalage newtoni*.

Remarques préalables :

Concernant l'Echenilleur de La Réunion :

Pour confirmer l'intérêt de l'évolution du floutage de l'ensemble des données d'observations de Tuit-tuit *Lalage newtoni*, il est important de rappeler que près de 95% de ces données sont recueillies durant la période de reproduction, soit entre septembre et mars. En dehors de cette période, l'Echenilleur de La Réunion est très discret et difficile à observer. De plus, les observateurs sont focalisés sur d'autres actions, notamment la lutte contre les prédateurs introduits.

Les données d'observation sont donc très largement recueillies durant la période de reproduction, pendant laquelle chaque couple de Tuit-tuit va se cantonner à son territoire. Le domaine vital utilisé par chaque couple est d'environ 13,5 ha. Une bonne partie des couples (7/13) peuvent reconstruire leur nid sur celui de la saison précédente.

Les données d'observations acquises vont de fait se situer très souvent à faible distance des nids et se répartir de manière radiale autour de ceux-ci. Il n'est donc pas difficile de retrouver la position d'un nid à partir des données dites « d'observation ».

Le CSRPN confirme donc que le floutage de l'ensemble des données est important pour garantir la quiétude de l'espèce, notamment durant la période de reproduction.

Concernant la Roussette noire :

L'évolution proposée du référentiel données sensibles de la Roussette noire *Pteropus niger* à La Réunion, se fait au regard des nouvelles connaissances disponibles sur cette espèce : données de colonies et données de localisation GPS et de vitesse.

Le fait qu'une observation dans une colonie hors période active perde son statut de donnée sensible pose problème. En effet un site favorable peut ne plus l'être à un moment, mais peut le redevenir par la suite au regard de l'écologie de cette espèce. Une donnée de roussette dans une zone de colonie historique doit être sensible même si la colonie n'est plus active.

Il est donc demandé pour les données de colonies et de dortoirs (y compris historiques) un rattachement à la maille 10x10 km. La donnée conserve alors son statut de sensibilité même si la colonie n'est plus active aujourd'hui. D'autre part, il est demandé d'ajouter un nouveau critère de sensibilité concernant les données à l'arrêt, avec un rattachement à la maille 10x10 km.

Ces demandes sont parfaitement justifiées au regard des connaissances existantes sur l'écologie de cette espèce et des risques de braconnage. A Maurice, des mouvements saisonniers entre les sites occupés sont connus et certains arbres servent d'escale et de sites de repos ponctuels (voir notamment Oleksy et al. 2019). Il est donc important que le critère de sensibilité de ces données perdure dans le temps.

Oleksy R.Z., Ayady C.L., Tatayah V., Jones C., Howey P.W., Froidevaux J.S.P., Racey P.A. & Jones G. 2019. — The movement ecology of the Mauritian flying fox (*Pteropus niger*): a long-term study using solar-powered GSM/GPS tags. *Movement Ecology* 7 (1): 12. <https://doi.org/10.1186/s40462-019-0156-6>

Avis final du CSRPN :

Avis adopté à l'unanimité

Le CSRPN de La Réunion valide la modification du référentiel des données sensibles, concernant la Roussette noire *Pteropus niger* et l'Echenilleur de La Réunion *Lalage newtoni*.

Il est important que la sensibilité soit pérenne, les individus pouvant revenir sur un ancien site dortoir ou de reproduction.

Saint Denis, le 1^{er} juillet 2021

Le Président du CSRPN



Patrick FROUIN